

Montrouge lance sa 4^{ème} édition des budgets participatifs Places aux idées originales et innovantes pour construire ensemble la ville de demain

Une boîte à dons, un parcours sportif, des abris pour hérissons, une aire de jeux pour les enfants porteurs de handicap, un piano de rue, un théâtre de plein air, une cabane à livres....la Ville fait appel à la créativité des Montrougiens à travers le lancement de la 4^{ème} édition des budgets participatifs.

La Ville a ainsi choisi de consacrer une partie de son budget d'investissement, 300 000 euros, pour participer à la réalisation de projets communs destinés à améliorer le cadre de vie et à construire la ville de demain. Les habitants ont jusqu'au 31 mai 2023 pour proposer des idées qui leur tiennent à cœur et les voir se concrétiser d'ici fin 2025.

Aux budgets... citoyens

Première ville des Hauts-de-Seine à avoir mis en place les budgets participatifs, en 2017, la Ville de Montrouge a déjà suivi la réalisation d'une vingtaine de projets portés par les habitants pour améliorer le cadre de vie, rendre la cité plus fonctionnelle, plus verte, plus agréable, plus durable, plus connectée...

À travers cette nouvelle édition, la Municipalité offre à chaque habitant la possibilité de proposer et de déposer un projet d'intérêt général, de le défendre et de suivre sa réalisation. L'idée doit enrichir le patrimoine municipal (construction, rénovation ou installation d'équipement dans les bâtiments municipaux ou l'espace public local) et correspondre aux domaines d'intervention et de compétence de la Ville (cadre de vie, environnement, mobilité, transport, éducation, jeunesse, culture, patrimoine, commerce, tourisme, sports, loisirs, solidarité, citoyenneté, prévention, sécurité). Enfin, son montant ne doit pas dépasser 1/3 de l'enveloppe dédiée, soit 100 000 €.

Lors de la campagne d'appel à projets, tous les Montrougiens, de plus de 16 ans, peuvent déposer leurs idées en ligne ou par téléphone. Le projet doit être précis et argumenté et être réalisable en moins de 2 ans.

Une fois déposés, les projets sont étudiés par les services de la Ville afin de vérifier leur conformité au règlement ainsi que leur faisabilité technique, financière et juridique.

À partir de septembre, les porteurs de projet validés défendent leurs idées devant un jury composé de représentants de leur comité de quartier. Chaque comité présélectionne une liste de 10 projets maximum.

Enfin, les projets retenus seront soumis aux votes des Montrougiens afin de les départager et de choisir ceux qui seront réalisés.



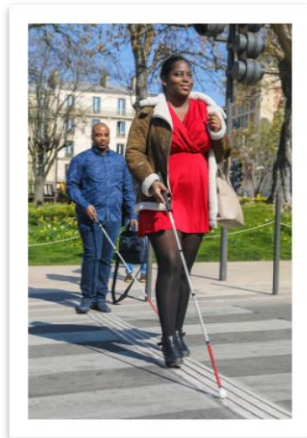
Des projets réussis et éprouvés.

Au total, 468 projets ont été déposés par les habitants en 3 éditions, 113 soumis aux votes des Montrougiens et 45 Lauréats.

Agriculture urbaine, durabilité, écologies... ont fait l'objet de plusieurs projets lauréats ces dernières années.

À titre d'exemple : un jardin partagé associatif, rue de la Vanne ; l'installation de ruches au cimetière ; la pose de bacs d'agriculture urbaine surveillée par une chouette sculptée rue du Fort ; la mise en place de 3 stations d'autoréparation de vélo en libre-service ; la création d'un parc à chien, de boîtes à livres...

Les derniers projets comptent une carte interactive des défibrillateurs ; des bandes de guidage et de feux sonores, avenue de la République ; un parking à trottinettes devant les écoles...



Montrouge : une Ville dialoguée

Avant la mise en place des budgets participatifs, la Ville de Montrouge a développé de multiples outils pour favoriser l'implication des habitants et recréer du lien social : comités de quartier, balades urbaines, concertations, consultations, réunions publiques...

Ces dispositifs répondent à l'aspiration d'une démocratie plus participative, plus proche des besoins des habitants et plus concrète, avec des objectifs d'égalité, de développement durable et d'amélioration du cadre de vie.

Ils invitent les habitants à s'impliquer dans la vie de la Cité et à exprimer leurs avis et leurs idées.

Penser en citoyen c'est penser pour la collectivité

«Il est essentiel de donner à l'ensemble des Montrougiens, les moyens de participer concrètement et activement à l'amélioration de leur cadre de vie, et cela passe aussi par leur vie de quartier. L'évolution d'une commune ne se réalise pas sans ses citoyens, c'est vers eux et avec eux que nous voulons réfléchir afin de se sentir toujours bien vivre à Montrouge», explique Etienne Lengereau, Maire de Montrouge.

Service de presse Ville de Montrouge

Contact : Christelle Maupetit

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr